



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 48130

Texte de la question

Comme vient de le souligner une association de consommateurs et comme chacun peut s'en rendre compte, les frais bancaires ont considérablement augmenté en valeur mais aussi en quantité : plus de cent quatre-vingts services sont facturés aujourd'hui contre une dizaine il y a vingt ans. Aussi M. Jean-Marc Nesme demande-t-il à M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ce qu'il entend mettre en oeuvre, dans le cadre de sa politique de lutte contre la vie chère, pour amener le secteur bancaire à réduire, voire supprimer, ces facturations qui, pour certaines opérations, sont exorbitantes ou injustifiées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48130

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2004, page 7690